

0490953V
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE FELIX LANDREAU
51 RUE JEAN JAURES
49000 ANGERS
Tel : 0241667343

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 11
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/09/2022

Réuni le : 20/09/2022

Sous la présidence de : Frederic Le-Floch

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2022

Numéro de la DBM : 4

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Prélèvement_fonds_de_roulement: Les membres du Conseil d'administration approuvent le prélèvement proposé pour les sommes suivantes et par ventilation:

- 10 000.00 € pour la ligne budgétaire ALO VIABILISATION
- 490.73 € pour la ligne budgétaire ALO ENTRETIEN
- 10 000.00 € pour la ligne budgétaire SRH ODENREES

Montant total de la somme prélevée: 20 490.73 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	2
Blancs :	0
Nuls :	0